



Le 04 octobre 2012

Soutien d'étiage du Lot, campagne 2012 : CONSIGNE N°15

Vous trouverez ci-dessous la nouvelle consigne* de débit minimal envoyé à EDF, ce matin, par l'Entente Lot. Celle-ci prendra effet à parti de lundi prochain 8h, et durant une semaine, sauf en cas de consigne modificatrice.

Vous retrouverez, ci-dessous, quelques informations synthétiques sur les débits du Lot, la consigne, ainsi que l'état des grandes retenues hydroélectriques d'où provient le soutien d'étiage.

Suivez l'hydrologie des rivières du bassin du Lot sur : <http://laviedelariviere.valleedulot.com>, et davantage d'infos sur l'étiage sur : <http://etiage.valleedulot.com> (lame d'eau précipitée par sous-bassins, franchissement des débits d'objectifs d'étiage du bassin, etc.)

Constats et commentaires :

Pluviométrie sur le bassin :

Depuis le bulletin du 27 septembre, des précipitations se sont succédées sur l'ensemble du bassin du Lot jusqu'au 30 septembre, avant de retrouver un temps sec.

Zoom sur les DOE franchis :

La situation reste quasi-inchangée à celle du dernier bulletin. Le Célé s'est stabilisé au-dessus de son DOE, tandis que le Vert est repassé en-dessous de son débit de crise.

Etat des débits d'objectifs d'étiage (DOE) franchis sur le bassin du Lot

STATIONS BASSIN LOT - Débits moyens journaliers (QMJ) - 2012 :							
Station	P.	29 Aoû	30 Aoû	31 Aoû	01 Sep	02 Sep	03 Sep
LOT AMONT :							
Castelnau-de-Mandailles	EDF	↓	↑	↓	↓	→	→
TRUYERE :							
Serverette		0.2	0.4	0.2	0.15	0.14	0.14
Oradour [Pont-de-Rochebrune]		0.2	0.2	0.2	0.2	0.18	0.17
LOT AVAL ENTRAYGUES - CAHORS :							
Conques		0.24	0.27	0.27	0.13	0.19	0.28
Viviez [2]		0.14	0.2	0.14	0.11	0.1	0.12
LOT AVAL CAHORS :							
Labastide-du-Vert [Les Campagnes]		0.05	0.05	0.05	0.05	0.05	0.05
Boussac		0.04	0.04	0.04	0.04	0.04	0.04
Casseneuil		0.05	0.05	0.04	0.03	0.03	0.03

<http://etiage.valleedulot.com>



Soutien d'été du Lot :

Sur les grands ouvrages hydroélectriques amont, d'où provient le soutien d'été, toutes les cotes touristiques ont été respectées durant le maximum touristique (juillet / août) de ce soutien d'été 2012, excepté, comme annoncé, sur la retenue de Sarrans (cf. travaux sur évacuateur de crue durant tout l'été).

Depuis le dernier bulletin, les débits à l'aval d'Entraygues sont restés alignés sur la consigne, ou légèrement supérieurs en raison d'un pic de production hydroélectrique durant 5 jours (entre 12 et 14 m³/s constatés pour une consigne à 12 m³/s minimum). Ils furent plus élevés les deux autres jours (18-20 m³/s), en raison notamment de contraintes de débits détaillées lors du dernier bulletin.

Dans l'ensemble, la situation est restée acceptable sur l'ensemble du linéaire du Lot, jusqu'à la confluence avec la Garonne : quasiment aucun franchissement des DOE du linéaire, même temporairement. Les débits plus élevés que la consigne lors des 25, 26, 27 et 30 septembre ont évidemment joués un rôle positif sur la situation.

Un arrêté limitant les éclusées hydroélectriques le long du linéaire du Lot réalimenté devrait être pris prochainement jusqu'à la fin octobre.

La consigne de soutien d'été est alignée sur les besoins du bassin-versant, tout en anticipant **le risque d'un étiage prolongé durant le mois d'octobre**. La qualité de l'eau (cf. Alimentation en Eau Potable, activités nautiques) et les besoins en eau des activités économiques du secteur réalimenté (niveaux d'eau pour la navigation notamment) sont désormais les priorités du soutien d'été, étant donné que les prélèvements agricoles sont désormais réduits.

La constitution de droits de déstockage est désormais terminée. Il fut cumulé 15,9 hm³ de droits de déstockage. Le mode de gestion de cette campagne de soutien d'été et les consignes prévues en octobre vont permettre de conserver la situation dans l'état actuel (12 m³/s minimum) jusqu'au 17 octobre inclus.

Prochain bulletin (au plus tard) : jeudi 11 octobre.

Merci de tenir informé dès que possible l'Entente Lot en cas de difficultés constatées sur le terrain :

etiage@valleedulot.com



Respect des Débits d'Objectifs d'Étiage (DOE) sur le bassin-versant du Lot, au 03/10/12 :



<http://laviedelariviere.valleedulot.com>

Précisions :

* **Cette consigne** correspond au débit instantané en deçà duquel EDF ne peut descendre à l'aval d'Entraygues-sur-Truyère (confluence Lot et Truyère), conformément à la convention de soutien d'étiage en service depuis 1989 par l'Entente Lot (modifiée en 1995).

Cette convention permet de réalimenter le Lot domanial au-delà du débit minimal imposé aux concessions hydroélectriques sur la Truyère et le Lot amont. Rappelons que le débit minimal imposé aux concessions pour cette confluence (Entraygues-sur-Truyère) est actuellement de 6 m³/s. La convention permet une réalimentation du 1er juillet au 30 septembre (voire 31 octobre si disponibilité).

Ce soutien des étiages se fait dans le but d'assurer le multi-usage de l'eau (AEP, irrigation, navigation & loisirs nautiques, etc.) et favoriser la vie aquatique sur le Lot domanial jusqu'à la confluence avec la Garonne.

Cette consigne est indépendante des éventuelles variations de débit qui peuvent se produire entre l'aval d'Entraygues-sur-Truyère (lieu de cette réalimentation) et la confluence avec la Garonne, (après Aiguillon).

** Le **débit naturel reconstitué** est un calcul qui permet d'estimer ce que serait le débit naturel de la rivière, c'est-à-dire en l'absence de barrage et d'une réalimentation.

- **DOE** : Débit d'Objectif d'Étiage : Débit minimum pour lequel on estime que le milieu aquatique et les usages sont maintenus dans des conditions acceptables.

- **DCR** : Débit de CRise : Débit seuil en dessous duquel sont mises en péril la plupart des usages (notamment Alimentation en Eau Potable) et la survie des espèces présentes dans la rivière.



04/10/2012

Entente Interdépartementale du Bassin du Lot

SOUTIEN DES ETIAGES DU LOT - 2012

CONSIGNE DE DEBIT A ENTRAYGUES

(aval de la confluence Lot-Truyère)

Bulletin n° 15

La consigne de débit instantané minimal à Entraygues aval est fixée

à **12** m³/s

(**DOUZE** mètres/cubes par seconde) à compter du :

LUNDI 08 OCTOBRE 2012, 8 heures

**Cette consigne "débit" est valable
jusqu'au **LUNDI 15 OCTOBRE** 8 h.
(sauf en cas de Consigne modificatrice)**

Christophe ORTH
Chargé du soutien des étiages
c.orth@valleedulot.com / 06.30.05.69.84

Consigne transmise à E.D.F. :

- CPO Lyon
- G. E. H. Lot-Truyère
- Groupement Vallée d'Olt
- U.P. Centre

Fax 04 78 94 54 50
Fax 04 71 46 82 90
Fax 05 65 51 11 90
Fax 05 55 38 78 38

Consigne transmise pour information, par email, à :

- ASSO. AMENAG. VALLEE DU LOT
- AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE
- AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE – Antenne de RODEZ
- DREAL MIDI-PYRENEES
- DREAL AQUITAINE
- MISE / DDT : 12, 46, 47
- CONSEIL GENERAL : 12, 15, 46, 47
- CH. AGRICULTURE et UASA 46
- CH. AGRICULTURE 47
- S.D. COLLECTIV. IRRIG. 47
- FEDERATIONS DE PECHE 12, 46, 47
- BATELLERIE
- PRODUCTEURS D'HYDROELECTRICITE
- EPTB GARONNE

Bulletin d'information de l'Entente Lot du 04/10/12 :



Débits moyens journaliers et consignes de soutien d'étiage du Lot :

	27-sept	28-sept	29-sept	30-sept	1-oct	2-oct	3-oct	4/10	5/10	6/10	7/10	8/10	9/10	10/10	11/10	12/10	13/10	14/10	15/10		
Consigne EntenteLot à Entraygues-aval (12)	12,0	12,0	12,0	12,0	12,0	12,0	12,0	12,0	12,0	12,0	12,0	12,0	12,0	12,0	12,0	12,0	12,0	12,0	12,0	12,0	
Entraygues-aval (12)	18,0	14,1	14,1	20,3	12,9	12,7	12,6														
Cahors-Lacombe (46)	21,6	21,9	19,2	18,0	23,3	18,2	16,3														
Aiguillon (47)	22,5	18,2	22,1	17,4	17,4	21,2	17,6														

Date du jour → Début nouvelle consigne →

Source : DREAL Midi-Pyrénées

Cotes des retenues :

RETENUE	DATE	COTE (en mNGF)	Par rapport à la cote touristique (en m)	Bilan des 7 derniers jours (en m)	Bilan des 30 derniers jours (en m)
Castelnau	4-oct	410,88	+0,38	+0,26	-0,65
Grandval	4-oct	730,27	+4,27	-1,44	-3,75
Sarrans	4-oct	623,62	-6,38	+2,93	-4,29
Maury	4-oct	571,53	-11,97	-3,15	-12,46

Source : EDF



Entente Interdépartementale du Bassin du Lot (EPTB Lot)

297, rue Saint-Gény 46000 Cahors

www.valleedulot.com